

Accompagnements holistiques individuels

*Protocole 4: couper les liens de souffrance

Ce protocole peut être réalisé avec :

- * les personnes vivantes ou décédées qui vous ont fait souffrir de rares fois, sans le faire exprès
- * un parent qui vous a abandonné avec qui vous n'avez jamais eu de relation
- * les individus avec lesquels vous vous êtes disputé et que vous ne voulez plus revoir (ex-amis, ex-collègues, ...)
- * si la personne vous a déstabilisé à répétition, elle vous a pris de l'énergie (parfois malgré elle), ce protocole ne suffit pas, vous devez faire au préalable le protocole 1